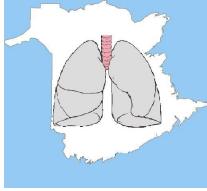


Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'ATRNB

Date : le 21 octobre 2014

Lieu : Hôtel Ramada Plaza du Palais Crystal et Centre des congrès de Dieppe, salle République, Dieppe, Nouveau-Brunswick

1. **Ouverture** – Shelley Wisener, présidente de l'ATRNB, ouvre l'assemblée générale annuelle à 11 h 10.
2. **Vérification du quorum** – Troy Denton constate que le quorum est atteint.
 - Membres admissibles = 337
 - Exigences du quorum = 10% = 34
 - Membres présents = 91
 - Membres représentés par procuration = 0
 - Nombre total de membres présents = 91
3. **Adoption de l'ordre du jour** – Sur la proposition de Kirby Papic, Krista Harris Audet appuie l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée.
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2013** - Sur la proposition de Patrick Hogan, Kirby Papic appuie l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'ATRNB tenue le 14 mai 2013. Aucune discussion n'a lieu sur la proposition. La proposition est adoptée.
5. **Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA du 14 mai 2013** – Aucune affaire n'est soulevée.
6. **Nouvelles affaires :**
 - **Révisions aux règlements administratifs** – Les modifications proposées aux règlements administratifs par le conseiller juridique sont affichées et font l'objet d'une discussion. Selon les modifications proposées, le mandat du président serait prolongé à deux ans au lieu d'un an. L'objectif est d'assurer une présence plus constante du président compte tenu que les mandats d'un an empêchent la participation à la plupart des activités au niveau provincial et national. Une proposition pour adopter les règlements administratifs révisés, tels que présentés, est proposée par Krista Harris Audet et appuyée par John Annear. Aucune discussion n'a lieu sur la proposition.



New Brunswick Association of Respiratory Therapists L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

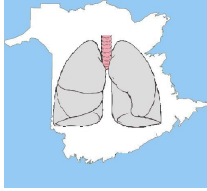
- **Survol du plan stratégique** – Seana Martin présente le plan stratégique définitif qui a été préparé par le Conseil d'administration en fonction des sondages de rétroaction des membres. Les sondages ont relevé plusieurs domaines où l'ATRNB pourrait apporter des améliorations : sensibilisation du public, formation et défense de la profession. Des échéances ont été établies pour toutes les initiatives décrites. Les détails du plan stratégique et des initiatives se trouvent sur le site Web de l'ATRNB.
- **Bilan financier/rapport du trésorier** – Troy Denton, registraire / directeur général de l'ATRNB, donne un compte-rendu du résumé de l'état financier de l'exercice 2013. Le résumé de l'état financier sera affiché sur les sites Web de l'ATRNB, y compris le procès-verbal de cette réunion. Carole Lamothe propose d'adopter l'état financier, tel que présenté. Kirby Papic appuie la proposition. Aucune discussion n'a lieu; la proposition est adoptée.
- **Rapport du comité exécutif** – Seana Martin, présidente de l'ATRNB, présente le rapport exécutif.

« J'ai le plaisir et le privilège de présenter l'allocution du président à l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Il s'agit d'une bonne occasion de se pencher sur le travail que nous avons effectué au cours de la dernière année et de vous faire part de certains des plans de l'ATRNB pour l'avenir. Je suis heureuse que vous soyez ici en si grand nombre. C'est une année record pour le congrès de l'ATRNB, avec la participation de plus de 160 membres. À mon avis, cela témoigne de l'engagement de notre profession à l'égard de la formation continue et de notre dévouement à offrir des soins de la plus haute qualité à nos patients.

Depuis notre dernière AGA en mai 2013, nous avons travaillé sur un bon nombre de projets à l'échelle provinciale et nationale. En plus de son initiative de planification stratégique, l'Association a également élaboré des énoncés de position sur le bilan comparatif des médicaments et le constat de décès.

Nous avons également apporté une modification à notre politique relative au permis d'exercice restreint pour refléter le consensus du Conseil d'administration selon lequel le suivi et la supervision des étudiants ne devraient pas être effectués par des membres possédant un permis restreint. Cette précision a été ajoutée à la liste des restrictions énoncées dans cette politique.

Après avoir reçu une demande d'un groupe de thérapeutes respiratoires travaillant en tant qu'Assistants en anesthésie, l'ATRNB a créé un registre des spécialistes. Ce registre comprend actuellement huit membres.



New Brunswick Association of Respiratory Therapists L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

Le site Web de l'Association sera reconçu afin d'offrir une expérience plus interactive pour nos membres et le public. Le site Web comprendra des liens vers nos pages Facebook et Twitter.

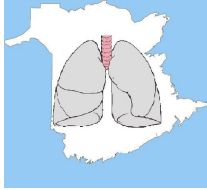
L'ATRNB participe à divers projets au niveau national. Notre registraire / directeur général, M. Troy Denton, a été élu au poste de secrétaire de l'Alliance et est également co-président du comité de registraires de l'Alliance. Le projet principal du groupe porte sur l'élaboration du nouveau Référentiel national de compétences (RNC). La participation de Troy à ce projet a été un élément clé et le projet va de l'avant; d'ailleurs, de grands progrès ont été accomplis lors de la dernière réunion de l'Alliance qui a eu lieu à Banff, en Alberta, il y a deux semaines.

Lors des dernières réunions de l'Alliance, les présidents de chaque juridiction ont participé à un atelier de réflexion afin de préparer une proposition de progresser vers l'obtention d'un diplôme comment exigeance d'entrée dans la pratique de la thérapie respiratoire. Il s'agit d'une initiative de la Saskatchewan mais qui sera un effort collectif avec l'appui des autres juridictions.

L'an dernier, nous avons également vu de nouveaux développements en ce qui a trait à l'évaluation des professionnels de la santé formés à l'étranger qui désirent pratiquer la thérapie respiratoire au Canada. L'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO) a mis sur pied un outil d'évaluation qui comprend l'évaluation de compétences particulières. L'ATRNB, ainsi que d'autres juridictions, a créé des groupes de travail composés d'experts en la matière.

Ces groupes ont été chargés d'élaborer deux scénarios (un à basse fidélité et un à haute fidélité) à ajouter à une banque nationale de scénarios qui seront utilisés lors de l'évaluation des professionnels formés à l'étranger. Cet outil devrait être disponible d'ici quelques mois. Il est unique parce qu'il comprend un volet faisant appel aux compétences pratiques. L'ATRNB est fière de participer à une initiative aussi importante.

En terminant, j'en profite pour remercier le Conseil et le registraire pour leur contribution et leur engagement au cours de l'année dernière. Je crois que du travail important est en cours et que notre profession a devant elle un avenir très prometteur au pays et ici au Nouveau-Brunswick. Je vous remercie encore une fois de votre engagement continu envers la profession et de votre attachement à prodiguer des soins sécuritaires et éthiques aux patients partout dans la province. Nous sommes une petite Association et une petite province mais comme on dit, d'une petite graine peut naître un arbre magnifique ».



New Brunswick Association of Respiratory Therapists L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

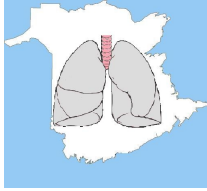
- **Rapport du registraire**

- Membres actifs = 313
- Membre actifs mais avec restrictions = 3
- Membres inactifs = 20
- Membres associés = 1
- Membres étudiants = 59
- Nombre total de membres = 396

La liste suivante fait état d'autres activités du registraire :

- Membre de l'ANORTR
- Membre du comité exécutif de l'ANORTR en tant que secrétaire
- Co-président du comité de registraires de l'ANORTR
- Co-président du groupe de travail de l'ANORTR portant sur l'élaboration du Référentiel national de compétences
- ANORTR/Intervenant/réunions de la SCTR et du CCSR à Niagara et à Montréal
- Membre du NBNHR
- Gestion des inscriptions
- Vérification des inscriptions (AIT)
- Coordination de la mobilité de la main d'œuvre
- Élaboration d'outils d'évaluation à l'intention des PSFÉ et le retour au travail
- Vérifications du Programme de maintien des compétences
- Modification de conception de la base de données
- Élaboration d'énoncés de position
- Intervenant dans le cadre du Plan stratégique du Réseau de santé Horizon (2014)
- Coordination du Plan stratégique de l'ATRNB (2014)
- Sondage auprès des membres (2014)
- Refonte du site Web (2014)
- Activation de comptes Facebook et Twitter comme moyen de communication (depuis 2014)
- Réunions de l'ANORTR à Montréal / Toronto / Banff (2014)

John Annear propose d'adopter le rapport du registraire et Carole Lamothe appuie. Aucune discussion n'a lieu. La proposition est adoptée.



New Brunswick Association of Respiratory Therapists
L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

- **Rapport des comités**
 - i. **Plaintes** – rien à signaler.
 - ii. **Discipline / Aptitude à exercer** – rien à signaler.
- **Rapports des programmes de thérapie respiratoire :**
 - i. CCNB de Saint John – John Annear présente le rapport du CCNB de Saint John.
 - ii. CCNB de Dieppe – François Maltais présente le rapport du CCNB de Dieppe.
- **Élection des dirigeants** – Troy Denton présente le rapport des mises en candidature.
 - Présidente sortante – Shelley Wisener (a démissionné) – pas un poste élu
 - Présidente – Seana Martin – aucune élection nécessaire
 - Président élu – Robert Leathley – aucune élection nécessaire
 - Secrétaire / trésorière) – Pamela Trueman (a terminé deux ans d'un mandat de deux ans) – élection nécessaire. Chantal Tremblay présente sa candidature. Aucune autre candidature n'est présentée de la part des membres. Chantal Tremblay est élue par acclamation pour un mandat de deux ans.
 - Administratrice - Mary Williams (a terminé deux ans de son mandat de trois ans) – aucune élection nécessaire
 - Administrateur – Struan Smith (représentant du public; a terminé trois ans de son mandat de trois ans). Demande envoyée au Ministère pour un remplaçant.
 - Administratrice – Chantal Tremblay (a terminé trois ans de son mandat de trois ans). Candidature reçue de Pamela Trueman. Aucune candidature n'est reçue de la part des membres. Pam Trueman est élue par acclamation pour un mandat de trois ans.
 - Administratrice – Katherine Kowalski (a terminé deux ans de son mandat de trois ans)

7. **Levée de l'assemblée** – Patrick Hogan lève la séance à 11 h 45.